Saint-Doulchard le magazine

N°9 • OCTOBRE 2005

Le trimestriel d'information municipale de votre ville.

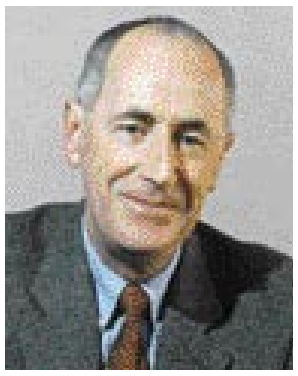

Une nouvelle rentrée, avec de nombreux changements et son lot de nouveaux problèmes.

2003, 2004, 2005, un premier bilan avec de nombreuses réalisations dans notre ville.

L'équipe municipale a entrepris ces trois dernières années un effort considérable dans la poursuite du développement de notre ville. Cet effort se traduit par une politique d'aménagement ambitieuse et des actions cohérentes et complémentaires tant en infrastructure, en habitat et aménagement urbain qu'en développement économique.

Cet été de nombreux investissements, lancés au cours des trois dernières années, ont été réceptionnés et mis à votre disposition, citons en particulier :

- *Le centre nautique entièrement et superbement rénové, a de nouveau ouvert ses portes.*
- *La RN 76, entre le Détour du Pavé et le Pont Supérieur et avec la requalification des quartiers de la Croix Millet et des Prés le Roi, est devenue de l'avis de tous une entrée de ville de grande qualité.*
- *Le nouveau restaurant scolaire des Verdins est maintenant l'un des fleurons des équipements scolaires de notre ville.*
- *La zone d'activité de plein air de l'Epinière a déjà de nombreux adeptes...*

Vous trouverez dans ce nouveau numéro une présentation de toutes ces réalisations qui ont fait l'objet de financements importants de notre ville, complétés par des subventions de Bourges Plus, du Département et de la Région.

Je voudrais, au nom de la municipalité, exprimer mes sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ces opérations, qu'ils soient élus, agents de la fonction publique ou autres.

Du bon fonctionnement du Service Public.

Hélas, chaque rentrée a aussi son lot de nouveaux problèmes et le conflit avec le syndicat Force Ouvrière en est un exemple.

En ce qui me concerne, je ne souhaite pas débattre en public d'une affaire qui touche au fonctionnement interne de notre ville ; je rappellerai simplement que notre rôle d'élus est d'abord de répondre aux besoins des Dolchardiens, ce qui nécessite évidemment un bon fonctionnement des services municipaux et le concours du personnel communal.

A Saint-Doulchard la quasi totalité des agents remplissent leur mission avec compétence et efficacité et avec une réelle volonté de servir au mieux les habitants.

Mais le rôle d'un maire c'est aussi d'appliquer les décisions votées en conseil municipal et de veiller à la bonne utilisation de l'argent public.

Cela dit, dans un souci d'apaisement, je ferai le nécessaire pour renouer le dialogue avec les quelques agents concernés par le litige qui nous oppose ; je le ferai dans l'intérêt du bon fonctionnement des services et de la motivation de toutes les équipes qui les composent ; sachant que nous sommes tous, et avant tout, au service des Dolchardiens.

Bien cordialement

Daniel BEZARD

DU CHANGEMENT POUR UNE VILLE *plus belle et plus agréable à vivre.*

De nouveaux aménagements, de nouveaux services... : cette année marque la concrétisation du travail effectué par la Municipalité durant la première moitié de son mandat.

Cet été, les réceptions et mises à disposition se sont succédées, avec un point commun : ce sont de nouveaux services, de nouveaux équipements plus modernes, plus beaux, plus performants et qui répondent à un véritable besoin.

Il est vrai que le centre nautique, la route nationale 76 et le restaurant scolaire des Verdins, avaient bien besoin de bénéficier de l'amélioration de la technologie et des nouvelles normes.

Mais, nous avions aussi à cœur d'offrir aux Dolchardiens de nouveaux lieux de détente, de promenade où l'on puisse se rencontrer, échanger, se distraire avec des activités diverses. C'est désormais possible avec les aménagements réalisés sur les zones : de plein air de l'Epinière, des Prés le Roi ou de la Croix Millet.

Sommaire

- **Travaux** → *p. 2* • **Actualités** → *p. 3 et 10* • **Jeunesse** → *p. 4*
- **Vie sportive** → *p. 5* • **Environnement** → *p. 6* • **Finances - Actualités déchets** → *p. 7* • **Urbanisme** → *p. 8* • **Culture - Agenda** → *p. 9*
- **Vie de la Cité - Vie pratique** → *p. 11* • **Album** → *p. 12.*

Résultat de l'enquête sur le centre-ville

Tous les résultats de l'enquête sur le centre-ville ***Lire en page 8***

Ville de Saint-Doulchard
www.mairie-saintdoulchard.fr

MIEUX VIVRE

La RN 76

La traverse de Saint-Doulchard par la RN 76, complétée dans son prolongement par la requalification du quartier de la Croix Millet est une entrée de Ville de qualité.

L'Épinière

La zone d'activité de plein air de l'Epinière a déjà conquis un nombreux public.

Le centre nautique

Le centre nautique complètement rénové a ouvert de nouveau ses portes.

MI-MANDAT
Le Maire fait le point.

Après un mi-mandat à la tête de la Ville, nous avons demandé à Daniel Bezard de faire le point de l'action municipale qu'il a conduite en qualité de Maire.

A mi-mandat, un mot sur votre bilan ?

"Notre ville continue de se transformer et se structurer, avec plus d'équipements publics, plus de services, avec le souci de privilégier une qualité de vie, afin d'adapter Saint-Doulchard aux besoins de la population. Ce magazine se fait largement l'écho de la transformation de notre ville, c'est vrai que Saint-Doulchard est une ville qui "bouge" et se transforme et c'est à mettre au crédit de toute l'équipe municipale qui n'a pas ménagé sa peine. Mais, bien entendu, il reste des choses à faire.

Pour autant, il a fallu faire des choix car nous sommes responsables de l'argent public et nous nous devons de poursuivre notre politique de bonne gestion avec un objectif de modération fiscale."

Justement, à propos des impôts, certains s'étonnent qu'après 13 années sans augmentation, les taux augmentent ?

"Jusqu'en 2002, les entreprises Dolchardiennes apportaient une ressource essentielle : la taxe professionnelle. Vous savez qu'elle ne tombe plus dans nos caisses mais dans celles de Bourges Plus.

Le dynamisme de nos entreprises générait une augmentation de nos recettes d'environ 5 % par an dont nous ne disposons plus, alors nous nous sommes adaptés en utilisant plusieurs leviers :

- *Celui de la gestion financière de la ville : nous avons diminué autant que possible les dépenses de fonctionnement et augmenté très légèrement les recettes en jouant sur les taxes ménages. Cet ajustement des impôts reste toutefois inférieur à l'inflation, et je rappellerai que nos taux sont toujours parmi les plus bas des villes de même strate sur le plan local, mais aussi régional et national.*
- *Celui du développement économique : en continuant à favoriser l'accueil des entreprises sur notre commune. Car si nous ne percevons plus la taxe professionnelle pour les nouvelles entreprises qui s'implantent sur notre territoire, nous continuons à percevoir les recettes de la taxe du foncier bâti.*

Et le dynamisme économique actuel de Saint-Doulchard nous permet d'espérer des ressources suffisantes pour développer notre ville en veillant à conserver une gestion saine."

Avec cette transformation de Saint-Doulchard, n'y a-t-il pas un risque, à cause de l'augmentation du foncier, que notre ville ne devienne "qu'une ville résidentielle" et que les gens modestes n'aient plus les moyens d'y vivre ?

"C'est une question que j'entends souvent mais les impressions sont trompeuses. Qui sait que Saint-Doulchard a, depuis les années 50, toujours eu 20 % de logements sociaux ! C'est toujours vrai aujourd'hui. La demande pour acheter ou louer à Saint-Doulchard est importante. Et notre rôle est de faire en sorte qu'il y ait équilibre. Equilibre entre logement social et privé, équilibre entre les activités industrielles, commerciales et l'habitat, équilibre entre les équipements, les services et nos ressources.

Et, nous favorisons cela, en faisant en sorte que la ville garde la maîtrise du foncier. Ainsi, en matière de logements nous veillons à la mixité sociale et générationnelle dans les programmes d'urbanisation, car il faut que chacun puisse se loger dans notre ville. Cela reste vrai et Saint-Doulchard peut être fière de cet équilibre et de son développement harmonieux."

Vous avez lancé un sondage sur le centre ville, pouvez-vous nous en dire un mot ?

"Bien sûr, vous trouverez dans ce magazine le détail de ce sondage et il est vrai que beaucoup de choses ont changé depuis ces dernières décennies. L'urbanisme du centre ville a été conçu par un urbaniste à l'époque du triomphe de l'automobile.

L'urbaniste d'aujourd'hui va recréer un centre ville autour de rues, de placettes, de jardins publics pour les piétons. La concertation plus active aujourd'hui va également lui permettre de mieux cerner les attentes des Dolchardiens, comme : une crèche, une résidence pour nos anciens, un emplacement de marché…

Nous allons dans ce dossier avancer avec prudence car c'est un véritable chantier en centre ville qu'il nous faut programmer, sans que les travaux génèrent trop de gêne pour ceux qui y habitent.

Une des priorités de nos concitoyens concerne les problèmes liés à la sécurité. Vitesse excessive des automobilistes en ville, difficultés de stationnement, sécurité des personnes et des biens... Les choses ont évolué ces dernières années et elles deviennent préoccupantes. A notre niveau nous nous employons à améliorer les choses, par la sécurisation des routes, des équipements publics. Mais ici, les comportements sont essentiels et beaucoup de travail reste à faire."

Récemment, certains syndicalistes vous reprochent de ne pas écouter leurs revendications : est-ce la vérité ?

"Demandez autour de moi, dans la rue, dans les réunions, dans l'Hôtel de ville, pour mon activité d'élu : j'écoute, je sollicite les avis, j'essaie d'apporter des réponses après concertation. Certains se servent de notre ville comme tribune. S'il y a un problème on se met autour d'une table pour discuter. Mais il faut que le dialogue soit possible pour dégager des solutions.

Ce qui compte finalement, c'est que les agents de la ville soient à l'écoute des Dolchardiens en leur assurant une bonne qualité du service public. Et c'est vraiment le cas pour la très grande majorité d'entre eux, et à cette occasion je les en remercie."

LES ÉTUDES EN COURS

• *La maison de l'enfance et la vie associative.*

La Ville poursuit une politique active dans le domaine de la petite enfance afin de pouvoir accueillir au sein d'équipements les enfants de trois mois à trois ans. Ainsi, pour permettre à plus de familles de bénéficier de services adaptés à leurs besoins, la Ville a décidé de réaliser une crèche. Cette nouvelle structure d'une capacité de 20 places, qui devrait être opérationnelle fin 2006, fonctionnera en "multi-accueil". Ce nouvel équipement favorisera la venue de jeunes couples sur notre commune et constituera une nouvelle étape de notre dispositif d'accueil en structures collectives en complément de la halte-garderie.

Cette crèche viendra également en complément de l'offre des assistantes maternelles agréées qui gardent chez elles des enfants. A ce propos rappelons que le Relais Assistances Maternelles, qui est actuellement installé en rez de jardin de la bibliothèque, que nous avons mis en place il y a quelques années, permet d'orienter les parents vers la solution très appréciée de garde à domicile et d'encadrer et de conseiller les assistantes maternelles de la Ville. Cette structure, rencontre un grand succès et il convient aujourd'hui de lui affecter des locaux spécifiques à son fonctionnement.

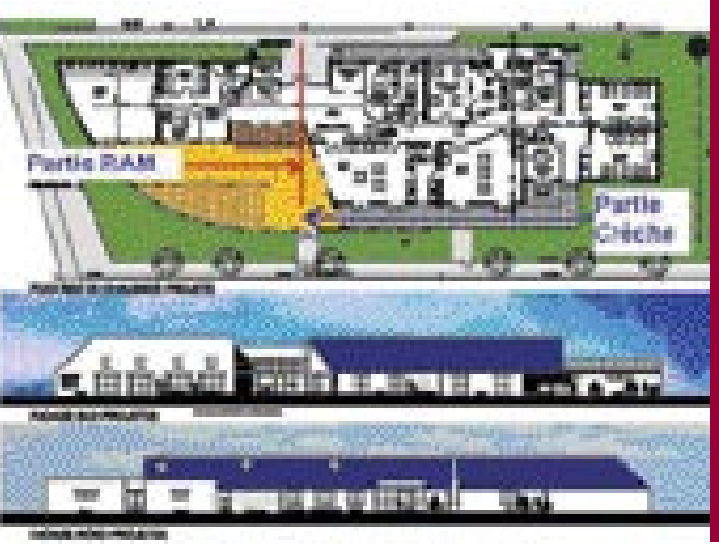

Enfin, les associations se développent et pour certaines il devient nécessaire de disposer d'un lieu de vie, de convivialité.

Voilà les grandes lignes des trois besoins qui seront pris en compte par un cabinet d'architectes lors de l'étude d'un nouveau bâtiment qui viendra dans le prolongement des locaux de la Halte Garderie rue des Vignes.

Le financement en sera assuré par la ville avec des aides de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil général.

• *Aménagement du bourg ancien.*

Le contexte :
Notre bourg ancien se revitalise et se "recentre", aussi il convient de requalifier les espaces centraux progressivement englobés par les extensions récentes de son urbanisation. Ces développements nouveaux tendent à revitaliser notre centre historique et contribuent également à en faire évoluer le statut, l'identité et le fonctionnement. Ainsi, le projet d'aménagement du bourg ancien prendra en compte tout à la fois la valorisation de son statut de centre historique, et les développements urbanistiques.

L'étude devra prendre en compte les grands objectifs suivants :
- redonner de la cohérence à un espace morcelé,
- réhabiliter les aménagements actuels de la place,
- valoriser l'identité spécifique du "bourg" et fédérer les points forts,
- constituer un réseau piétonnier et des espaces d'agrément accessibles,
- requalifier le stationnement existant,
- valoriser le patrimoine bâti,
- améliorer le patrimoine végétal en structurant les vues.

A la fin de l'année le projet nous sera remis par le bureau d'architectes et une première concertation avec les habitants du Bourg pourra avoir lieu.

• *Poursuite du réaménagement de la route des Racines.*

L'étude de la deuxième tranche de la route des Racines est en cours. Comme pour la première tranche, il s'agit de rendre cette entrée de ville plus belle mais aussi d'en améliorer la sécurité.

Les réaménagements de réseaux seront également conduits en liaison avec la Communauté d'Agglomération pour la partie réseaux de sa compétence.

VIE DES ÉCOLES

RENTRÉE SCOLAIRE
Revue de Cartable

Au programme de cette rentrée scolaire, sur le plan matériel, des nouveautés côté préau, peintures, portes et fenêtres, restaurant...

Comme habituellement tous les étés, quand tout le monde est en vacances, les personnels des services techniques travaillent à la remise en état et à l'amélioration des locaux des établissements scolaires élémentaires et maternels.

Côté sécurité, ce sont des portes et des systèmes de désenfumage qui ont été changés aux Verdins.

Pour l'esthétique et le confort, ce sont les murs extérieurs et les menuiseries qui ont été entièrement repris à l'école du Paradis, et au Bourg des réfections de peinture de locaux ont été réalisées.

Mais surtout le grand changement c'est le restaurant des Verdins avec un préau tout neuf, un espace extérieur et tous ses locaux rénovés.

École du Bourg

Ambiance de la rentrée scolaire 2005.

Restaurant scolaire des Verdins

Présentation du nouveau restaurant scolaire des Verdins.

École des Verdins

École de la Vallée

École du Paradis

Paradis : ravalement des façades pour l'esthétique et le confort.

CHÈQUE JEUNE 2005

Deux chèques pour faire du sport et pour pratiquer des activités culturelles, c'est le Chèque jeune !

Deux chèques : pour faire du sport et pour pratiquer des activités culturelles, c'est le principe du **"Chèque jeune"** offert par la Municipalité.

Les vacances d'été sont finies et les activités sportives et culturelles ont repris. Les jeunes Dolchardiens, nés entre 1984 et 1995, qui ne sont pas encore allés chercher le Chèque jeune peuvent se rendre au Point Information Jeunesse de la bibliothèque rue des Vignes (aux heures d'ouverture indiquées ci-contre).

La ville participe à hauteur de 33 euros pour une adhésion dans une association sportive, et également pour 33 euros pour une adhésion dans une association culturelle ou socio-culturelle ; soit deux chèques attribués par jeune. Celui-ci peut choisir parmi les activités proposées par les différentes associations dolchardiennes agréées par la ville : Les Amis des Parents d'élèves pianistes ; Ecole de musique Scherzo ; Club Informatique 18 Mega d'Ram ; Educ Gym GRS ; Association Equestre du Briou ; Association de Gymnastique Volontaire ; Amicale Bouliste ; Barracudas, Tennis de table ; Tennis club ; Escrime club ; Francombat ; Budo club ; Judo club ; Savate Boxing club ; Football club ; Basket club ; Volley club ; Club de handball La Salamandre ; Pétanque ; Laïdo ; A.S.L.D. ; S.D. Cyclotourisme.

Comment en bénéficier : les parents se présentent au P.I.J. munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, où les chèques leur seront remis. Au moment de l'inscription dans une association, et sur présentation du Chèque jeune, cette association ristournera la somme de 33 euros sur le montant de la cotisation à payer.

Heures d'ouverture du P.I.J. :

Tous les matins (sauf le lundi) de 10 h à 12 h.
Le lundi et le vendredi de 16 h à 18 h
Le mardi de 16 h à 19 h.
Le mercredi de 14 h à 18 h.
Fermé le jeudi après-midi.
Le samedi de 14 h à 16 h 30.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au P.I.J. au 02 48 69 81 27.

QUE LA COMPÉTITION COMMENCE ! *La Salamandre*

Un cocktail de jeunôts et de briscards

Le club de handball, la Salamandre écrit cette année une nouvelle page de son histoire et malgré un profond renouveau, les ambitions sont revues à la baisse.

L'objectif prioritaire sera le maintien et une place dans le ventre du classement de nationale 3 ce qui satisferait pleinement le nouvel entraîneur David Cochet, qui aura la lourde tâche de remplacer Patrick Beaubois, que chacun pensait immuable. D'ailleurs, personne n'oubliera au club, le formidable travail de ce dernier pendant une décennie, car si le handball départemental peut se targuer aujourd'hui de posséder une équipe de N3 qui tient la route, c'est bien grâce à lui.

La Salamandre n'a pas de gros moyens financiers mais les collectivités lui font confiance, à l'image de la municipalité de Saint-Doulchard qui a voté lors du dernier conseil municipal, une subvention exceptionnelle de 5 700 € pour l'aide à un nouvel emploi et au déplacement du haut niveau.

La fougue de la jeunesse

Le cru 2005 est jeune, frais et a été renouvelé à plus de 50 %. Il a fallu pallier les départs en articulant une nouvelle équipe autour des axes majeurs et restants que sont Grason, Amaïch, Armand, Fernandès, Le Ruyet, Sténicica et Turbatu. Rémi Thérèse, le président et David Cochet ont tout d'abord puisé dans la réserve et ont sorti le gardien Xavier Venant et le joueur de champ, Gwénaël Jordan, tous deux devenus seniors avant de donner une chance à Rodolphe Miccio et Flavien Lelong qui avaient affiché de belles dispositions en R3. Et quand le championnat des moins de 18 ans fera relâche, David Cochet pourra toujours appeler Marc Clostre et Corentin Capo. Des recrues extérieures ont rejoint le groupe et Frédéric Parasol (Montluçon, N3), Peter Gervert (Les-Ponts-de-Cé, N3) et Grégory Dupuis (Elboeuf, prénational) auront à cœur de démontrer leurs valeurs physiques et mentales et de mettre leur expérience à disposition des minots et des briscards.

La grande force de la Salamandre sera incontestablement sa solidarité et son envie de bien faire. A défaut d'être hypercompétitif, le groupe est déjà soudé à l'extrême. Faire aussi bien que l'année dernière (5e) n'est pas au menu mais l'appétit vient en mangeant et les jaune et noir ont faim, très faim et ne vont pas y aller avec le dos de la cuillère…

LA SALAMANDRE EN BREF :

- **Président :** Rémi Thérèse
- **Classement de la saison dernière :** 5e
- **Couleurs :** jaune et noir
- **Entraîneur :** David Cochet
- **Effectif :** William Grason, 31 ans et Xavier Venant, 18 ans (gardiens de but) ; Dan Turbatu, 24 ans ; Sorin Sténicica, 31 ans ; Julien Fernandès, 24 ans ; Frédéric Parasol, Peter Gerwert, 28 ans ; Grégory Dupuis, 22 ans ; Stéphane Armand, 29 ans ; Jean-Marc Le Ruyet, 37 ans ; Ackim Amaïch, 30 ans ; Rodol Miccio, 25 ans ; Flavien Lelong, 20 ans ; Gwénaël Jordan, 18 ans ; Marc Clostre, 17 ans ; Corentin Capot, 17 ans.

PARTENARIAT VILLE / LA SALAMANDRE

Dans le cadre de sa politique d'aide sportive en direction des jeunes et pour leur faire découvrir le sport de haut niveau, la ville, partenaire de la Salamandre, a acheté des places pour ses matches à domicile. Les 10 à 21 ans peuvent les retirer au Point Information Jeunesse - situé à la Bibliothèque - pour assister gratuitement et participer activement à la fièvre du Samedi Soir.

LE CALENDRIER DES MATCHES DE L'ÉQUIPE 1 ÉVOLUANT EN NATIONAL :

- **Niort-Saint-Doulchard**
  Aller : 17 septembre
  Retour : 28 janvier
- **Saint-Doulchard-Nantes**
  Aller : 24 septembre
  Retour : 11 février
- **Sully-Saint-Doulchard**
  Aller : 1er octobre
  Retour : 18 février
- **Saint-Doulchard-ASPTT Limoges**
  Aller : 8 octobre
  Retour : 25 février
- **Loudun-Saint-Doulchard**
  Aller : 15 septembre
  Retour : 11 mars
- **Saint-Doulchard-Carquefou**
  Aller : 22 octobre
  Retour : 18 mars
- **Montluçon-Saint-Doulchard**
  Aller : 5 novembre
  Retour : 25 mars
- **Saint-Doulchard-Trignac**
  Aller : 12 novembre
  Retour : 1er avril
- **Saint-Doulchard-Saintes**
  Aller : 19 novembre
  Retour : 8 avril
- **Villeparisis-Saint-Doulchard**
  Aller : 3 décembre
  Retour 22 avril
- **Saint-Doulchard-Châtenay-Malabry**
  Aller : 10 décembre
  Retour : 29 avril
- **Panazol-loisirs-Saint-Doulchard**
  Aller 14 janvier
  Retour : 6 mai
- **Saint-Doulchard-Gond-Pontouvre**
  Aller : 21 janvier
  Retour : 13 mai

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON ! *Le F.C.S.D.*

Accéder au plus vite à la promotion d'honneur.

Il a fallu repartir de loin, très loin même à Saint-Doulchard, ces dernières années. La fibre de la formation a peu à peu porté ses fruits et aujourd'hui, le club a redressé la barre au prix d'énormes efforts. Et si c'est encore dur pour les seniors qui ont bien du mal à trouver leurs marques, les jeunes ont montré qu'il allait falloir compter avec eux et sur eux, les années à venir. Pour la première fois de l'histoire du FC Saint-Doulchard, les 13 ans, 15 ans et 18 ans évoluent cette saison en ligue. Preuve que la patience a du bon…

Doté d'un nouveau président, Christophe Préel et d'un nouvel entraîneur, Frédéric Desabres, le F.C.S.D. s'est fixé un objectif on ne peut plus précis : monter en promotion d'honneur dans les trois saisons à venir. Le défi peut sembler présomptueux mais le patron et le coach ont envie d'y croire de toutes leurs forces tant le courant est bien passé entre eux : "*Nous avons les mêmes points de vue, les mêmes idées*" s'accordent-ils à dire. C'est d'ailleurs le challenge sportif qui a incité l'ancien entraîneur du BAC à signer à Saint-Doul' : "*J'ai trois ans pour mener à bien le club à la PH donc pour qu'il monte deux fois en trois années. Je sais que la tâche ne sera pas facile mais le projet est bien ficelé. Nous disposons de conditions idéales pour travailler, avec des structures dignes de ce nom. La municipalité, les collectivités locales, les partenaires, le club, les licenciés, tout le monde va dans le même sens. Cette cohésion est importante pour l'avenir du club*".

Patrick Gervois, le président sortant peut être fier de passer la main à deux quadragénaires enflammés et passionnés, conscients de la chance extraordinaire qu'ils ont de pouvoir puiser dans un réservoir de cette taille. Depuis longtemps, les jeunes sont les fers de lance du F.C.S.D. mais aujourd'hui, il apparaît nettement que la compétence des éducateurs et le travail des minots ont porté leurs fruits. L'avenir est à eux et gageons qu'ils ne décevront pas…

TRAVAUX / ENTRETIEN *Les installations sportives ont fait leur toilette*

A Saint-Doulchard, il est difficile de ne pas trouver un sport qui vous passionne : tennis, volley, handball, boxe française, gymnastique, football, basket, judo… Au total, c'est une vingtaine d'activités sportives municipales qui vous sont proposées par semaine par les associations qui utilisent les installations sportives de la ville sans compter les écoles qui utilisent aussi les équipements pour leurs activités physiques : une grosse fréquentation qui nécessite l'entretien et la rénovation de ces installations.

Cet été, les services techniques de la ville ont travaillé à la remise en état des vestiaires, sanitaires et du sol du gymnase COSEC, et à l'entretien des abords de la Boxe Française implantée près de l'ancien Château d'eau.

Malheureusement pour la première fois, la saison dernière, des installations ont été recouvertes de graffitis. Aussi des contrôles inopinés seront faits afin de confondre les auteurs, afin que les remises en état ne soient pas financées par la collectivité mais par les tiers responsables de tels actes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Études et football sur le même terrain

Une convention unit aujourd'hui la section sportive de football du collège Louis Armand et le FC Saint-Doulchard. Des élèves de 4e et 3e dont la passion tourne autour du ballon rond ont intégré des classes de football au sein du collège depuis maintenant deux ans. Cette section fonctionne, grâce à des aménagements d'horaires, un encadrement spécifique avec un savoir-faire et des équipements nombreux et de qualité. Notons que deux garçons issus de ces classes ont intégré le centre de formation de La Berrichonne et l'unique fille est en ce moment en sélection nationale à Clairefontaine.

SAINT-DOULCHARD, VILLE FLEURIE - *CÔTÉ JARDINS*

Fleurissement de la ville : Les Services Techniques et les Dolchardiens unis pour une ville plus belle.

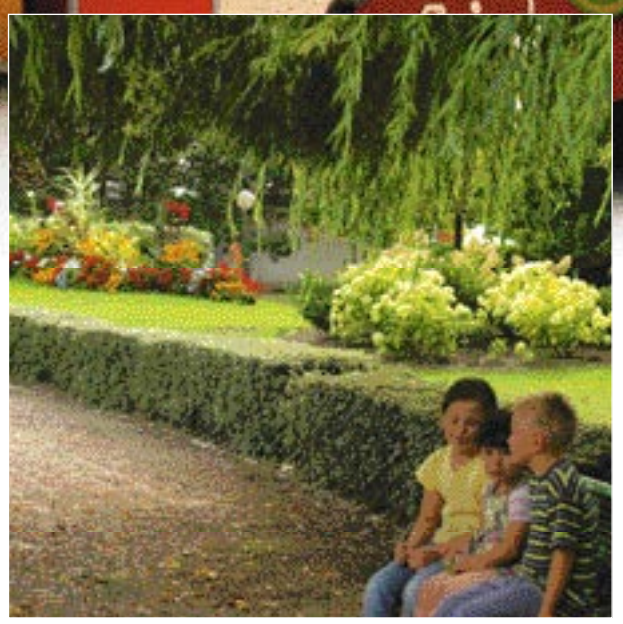

Un cadre naturel remarquable, ouvert au public, sans cesse augmenté.

Afin que tout le monde profite du cadre naturel remarquable de notre ville, des "espaces verts" sont aménagés pour recevoir du public. Un des atouts de Saint-Doulchard, qui fait le charme de la ville pour une majorité des habitants, ce sont ses espaces verts : jardins publics, parcs, squares, zones vertes... qui représentent une grande superficie de notre commune.

Aussi, nous poursuivons notre politique d'aménagements d'espaces verts sur notre ville. Dernièrement, nous venons d'ouvrir au public, l'espace de plein air de l'Epinière, et des squares à la Croix Millet. Est en cours d'aménagement le jardin public à la place de l'ancien bâtiment France Télécom aux Prés le Roi, et va débuter, l'année prochaine, le chantier du domaine de Varye dont le parc sera mis à la disposition du public en 2007.

Enfin, lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme nous avons "gelé" des "surfaces vertes tampons" entre les zones d'activités et les zones urbanisées afin d'éviter, pour les riverains, des nuisances engendrées par ces activités. Avec tous ces aménagements, notre ville disposera encore plus d'un environnement de très grande qualité, afin que chacun d'entre nous, à pied, à bicyclette, pour le sport ou pour la promenade, profite d'un peu d'air supplémentaire.

FISCALITÉ
Bien comprendre ses avis d'imposition.

Comme chaque année, à l'automne vous recevez vos avis d'imposition. Il est nécessaire, pour bien comprendre ce que vous payez et pourquoi vous le payez, d'examiner le détail du calcul des cotisations dans chaque colonne où sont identifiées les collectivités concernées.

Concernant la Taxe d'Habitation :

Augmentation	Commune	Département	TOTAL
Variation en valeur	5 €	19 €	24 €
En % cotisations	2,78 %	7,98 %	5,73 %
En % des taux votés	**1 %**	6,5 %	

Dans l'exemple choisi, si l'on examine un avis d'imposition 2005, le contribuable voit évoluer ses cotisations de 24 € ce qui représente une augmentation globale de 5,73 % qui se répartit comme suit :

Cette augmentation de **5,73 % des cotisations** et non pas des taux est consécutive :
- à la revalorisation par le parlement des bases et éventuellement une revalorisation consécutive au changement de caractéristiques du logement,
- à l'augmentation de **1** % des taux communaux votés lors du budget primitif,
- à l'augmentation de 6,5 % des taux votés par le Conseil général.

Concernant la Taxe Foncière Bâtie :

Augmentation	Commune	Département	Région
Variation en valeur	4 €	11 €	18 €
En % cotisations	2,14 %	7,28 %	5,88 %
En % des taux votés	**1 %**	6,5 %	15,7 %

Dans l'exemple choisi, les différentes augmentations se répartissent ainsi :

Vous noterez que pour cet exemple la part supplémentaire qui revient à la commune par rapport à l'année dernière n'est que de **5 € pour la taxe d'habitation et 4 € pour le foncier bâti.** Pour le budget de la ville, en 2005 l'augmentation du produit des cotisations ménages (taxe d'habitation, foncière bâtie et non bâtie) va générer au total environ 40 000 € supplémentaires de recettes de fonctionnement soit de l'ordre de 0,5 % d'augmentation sur notre budget de fonctionnement.

Depuis la perte des recettes liées au transfert de la taxe professionnelle, les taxes ménages sont le seul levier qu'il nous reste pour la maîtrise de nos recettes. Notre marge de manœuvre est très faible surtout si l'on tient compte d'une inflation prévue entre 1,5 et 2 %.

Concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères nous avons bouclé le budget **sans aucune augmentation de taux**, seule l'augmentation mécanique des bases a généré une augmentation de 1 % de cette cotisation.

Malgré tout nous poursuivons notre politique de modération de la pression fiscale grâce à un effort général d'économie et à la poursuite de notre volonté d'accueillir des entreprises et des commerces qui génèrent des rentrées financières supplémentaires liées en particulier au foncier bâti.

Concernant les autres collectivités :

Vous noterez que le Conseil général et le Conseil régional affichent dans le même temps des augmentations de taux respectivement de 6,5 %, pour le premier et de 15,7 % pour le second. Notons aussi, que la colonne communauté d'agglomération reste vierge, c'est-à-dire qu'aucune taxe ménage n'a été instaurée par Bourges Plus. Rappelons que nous nous sommes battus pour défendre l'idée que seule la taxe professionnelle devait être utilisée pour financer la communauté ; position qui est maintenant majoritaire au sein de la communauté.

LE POINT SUR LES DÉCHETS
• *Collecte sélective 2005 : les résultats sont excellents*

Félicitations à tous les Dolchardiens, grâce à leur mobilisation pour la collecte sélective, les résultats sont excellents.

En effet, en 2005 les Dolchardiens trient, collectent mieux : c'est le constat livré par les chiffres de la collecte, comparés aux années précédentes. De bonnes habitudes ont été prises, dans tous les secteurs, du verre aux déchets végétaux en passant par les déchets toxiques.

Ce constat est une bonne chose pour la collectivité, sur le plan de l'environnement comme celui des finances. Grâce aux efforts entrepris, les économies réalisées permettent d'ores et déjà de ne pas envisager d'augmenter, pour 2006, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

• *Pour encore mieux faire !*

De nouveaux distributeurs pour nos amies les bêtes

De nouveaux distributeurs extérieurs équipés de sachets de ramassage individuel des déjections canines, seront installés dans la ville avant la fin de l'année. Vous les trouverez : à l'entrée du jardin public derrière l'Hôtel de Ville (dépôt existant), à l'entrée du mail entre la salle de sport et la halte garderie, et place Marcel Pagnol.

Déchets verts : Pour porter les déchets de ceux qui ne peuvent se déplacer : Prenez le bon sac !

Des membres de votre famille, des voisins, des amis, habitants sur la commune ne peuvent se déplacer à la déchetterie. Vous pouvez les aider ! A partir des sacs biodégradables à retirer à l'Hôtel de Ville, les déchets verts doivent être portés à la déchetterie. Pour retirer ces sacs renseignez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

BERRY-BOUY • MARMAGNE • SAINT-DOULCHARD

Pour tout savoir sur le tri et la valorisation des déchets : Pour tout renseignement sur le tri et la collecte sélective, consulter le **TRIVAL**. Cet aide-mémoire vous a été distribué en même temps que ce magazine, en cas de perte vous pouvez vous en procurer un exemplaire à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

• *Information sur le compostage individuel.*

1/ Le compost, qu'est-ce que c'est ?

C'est un engrais organique et minéral naturel. Il enrichit la terre, améliore sa structure et facilite la circulation de l'eau. On l'obtient à partir de déchets organiques, en présence d'eau, d'air et de micro-organismes.

2/ Pourquoi composter ?

Le compostage est avant tout un geste écologique, à la portée de tous :
- Il limite la production de déchets gérés collectivement, impliquant des économies d'énergie (moins de pétrole pour le transport et moins d'eau et d'électricité pour le traitement des déchets en usine).
- Il permet de produire un amendement naturel de qualité pour la terre, en renforçant le stock d'humus dans le sol et en améliorant sa fertilité, sans adjonction de produits chimiques.
- Mais il permet aussi aux personnes à mobilité réduite ayant un jardin, de traiter leurs déchets verts à domicile sans avoir à se déplacer à la déchetterie.

3/ Que peut-on composter ?

- **les déchets de cuisine :** épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, sachets de thé, pain, laitages, croûtes de fromage, fruits et légumes abîmés, restes de repas…
- **les déchets de la maison :** mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, papier journal (encre noire uniquement), plantes d'intérieur avec ou sans leur terre, sciures, litières végétales des animaux…
- **les déchets de jardin :** tailles, tontes, feuilles, fleurs fanées…

4/ Comment composter ?

Il existe 2 solutions pour faire son compost : en tas ou en bac, et il suffit d'avoir un jardin, même petit.
- **En tas :** plutôt adapté aux grands jardins, il permet de n'avoir aucune contrainte de volume et ne nécessite pas de surveillance particulière. Cependant, le compostage est plus long et les animaux peuvent être attirés par la présence de restes de repas.
- **En bac :** idéal pour les jardins de taille moyenne, il a l'avantage de réduire l'encombrement et d'éviter les nuisances visuelles. Le compostage est plus rapide, mais nécessite une surveillance plus régulière.

Vous pouvez fabriquer vous-même un bac avec quelques planches ou l'acheter tout fait.

Déchets verts : Réservez votre composteur !

La collecte portée des déchets verts connaît un grand succès. Après étude de la commission municipale des déchets, une nouvelle mesure a été prise pour encore mieux faire. Elle concerne le recyclage des déchets verts en fertilisants par la mise en place de composteurs.

Ces appareils vont être distribués aux Dolchardiens volontaires, habitant en pavillon, qui sont intéressés par le recyclage des déchets verts de leur jardin et des fermentes-cibles de leurs déchets ménagers.

Cette opération est programmée sur deux ans et débute par cette campagne de réservation. En fonction du nombre de personnes intéressées par le recyclage de ces déchets, les composteurs seront distribués sur une période qui reste à déterminer et à cette occasion il sera demandé une participation financière modérée.

Si vous souhaitez être doté d'un composteur, nous vous invitons à remplir le coupon-réponse ci-dessous et à nous le retourner en mairie. Cette démarche nous permettra de planifier la commande afin d'approvisionner les composteurs en vue d'une mise en place progressive.

Les composteurs seront financés par :
l'utilisateur pour 15 %, un partenaire (à définir) pour 15 %, l'ADEME pour 30 %, la Ville pour 40 %.

Demande de réservation d'un composteur

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Adresse : .....

.....

- Je suis intéressé par la fourniture d'un composteur :
  - ☐ de 320 litres (pour des parcelles de moins de 700 m²)
  - ☐ de 600 litres (pour des parcelles de plus de 700 m²)
- Je m'engage :
  - à payer lors du retrait du composteur la somme de :
    10 € pour un composteur de 320 litres
    15 € pour un composteur de 600 litres
  - à respecter le mode d'emploi permettant le bon fonctionnement du composteur,
  - à laisser mon composteur sur le territoire de Saint-Doulchard.

Fait à Saint-Doulchard, le .....

Signature :

A renvoyer, ou à déposer, avant le 1er décembre à l'Hôtel de Ville.
Marquer d'une croix le type de composteur que vous souhaitez.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LE CENTRE VILLE

Votre avis …

La consultation sur le centre-ville s'est achevée fin juin 2005 et ce sont plusieurs centaines de Dolchardiens, qui ont répondu au questionnaire et qui ainsi ont pu exprimer leurs souhaits. Les résultats qui vous sont présentés dans ces colonnes ont été communiqués au cabinet d'urbanisme chargé de ce dossier. La seconde étape après analyse des réponses se traduira, au sein de commissions, par un travail de synthèse qui permettra, début 2006, de dégager les priorités retenues et le calendrier d'exécution.

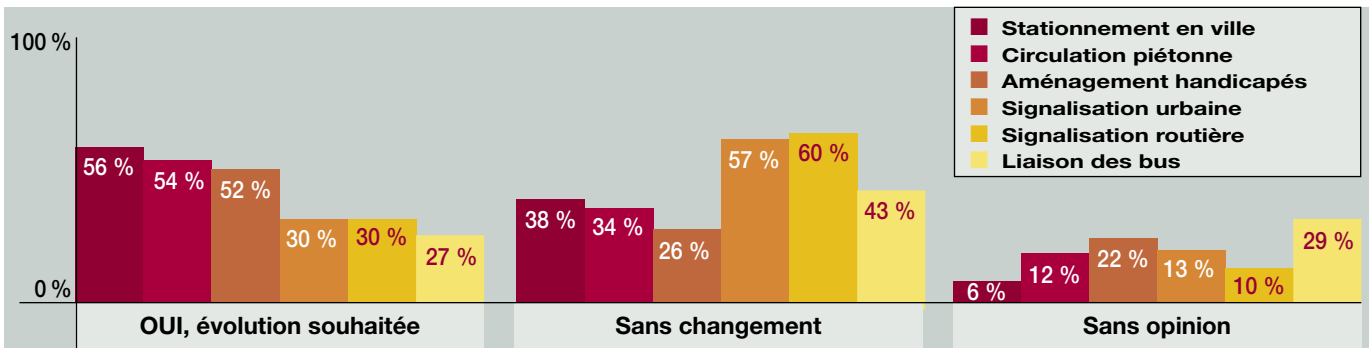

Transport - Circulation

Une plus grande facilité de stationnement au centre-ville, une meilleure circulation des piétons en prenant en compte les aménagements pour les handicapés : voilà les trois points qui ressortent et qui demandent une amélioration au centre-ville.

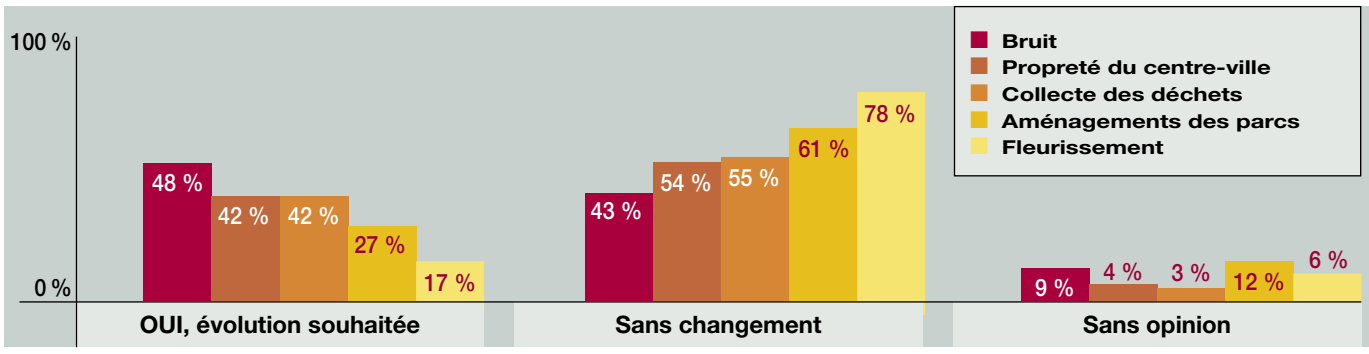

Environnement

La lutte contre le bruit,
la propreté du centre-ville
et la collecte des déchets,
voilà les priorités qui vont demander
un examen pour trouver des solutions.

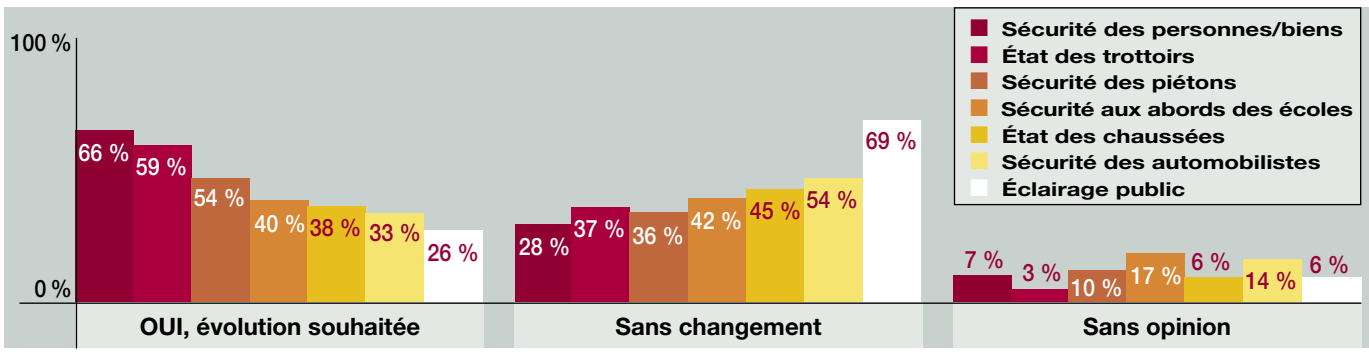

Voirie - Sécurité

La sécurité des personnes
et des biens reste une de vos priorités,
des améliorations sécuritaires sont à apporter
pour répondre à cette forte demande.

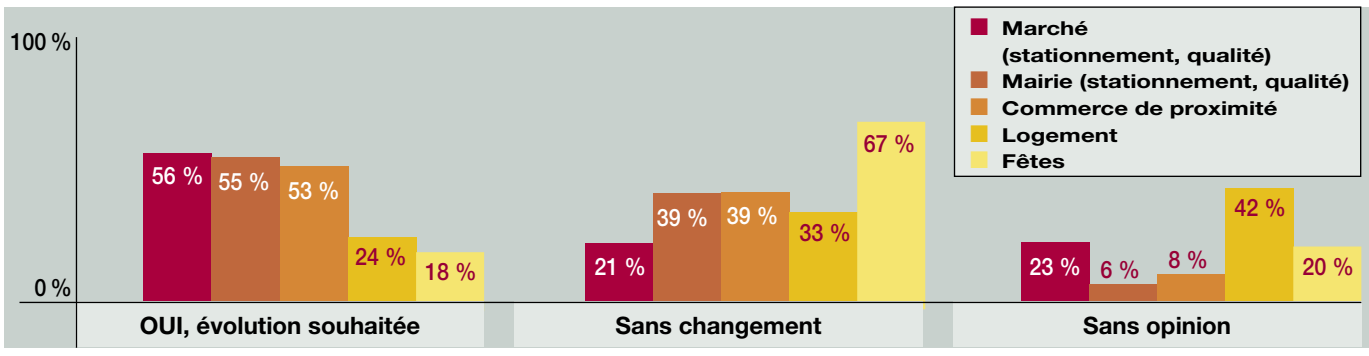

La vie de quartier

Le cœur de ville doit disposer de commerces
et d'un véritable marché avec pour cela
des améliorations en matière de stationnement
pour répondre à cette attente.
Ces points vont dans le même sens
et le réaménagement du centre-ville devrait
permettre de relancer le commerce de quartier.

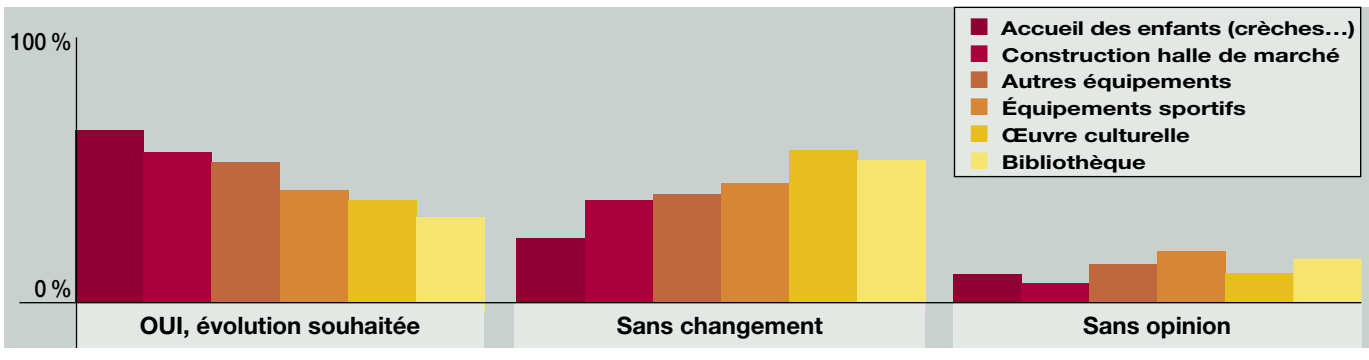

Les équipements du quartier

Vous attendez une crèche et une halle de marché.
La crèche, est la favorite des Dolchardiens
et nous allons poursuivre nos efforts pour la réaliser
rapidement. Pour la halle, l'enjeu est de taille
pour trouver son implantation idéale.

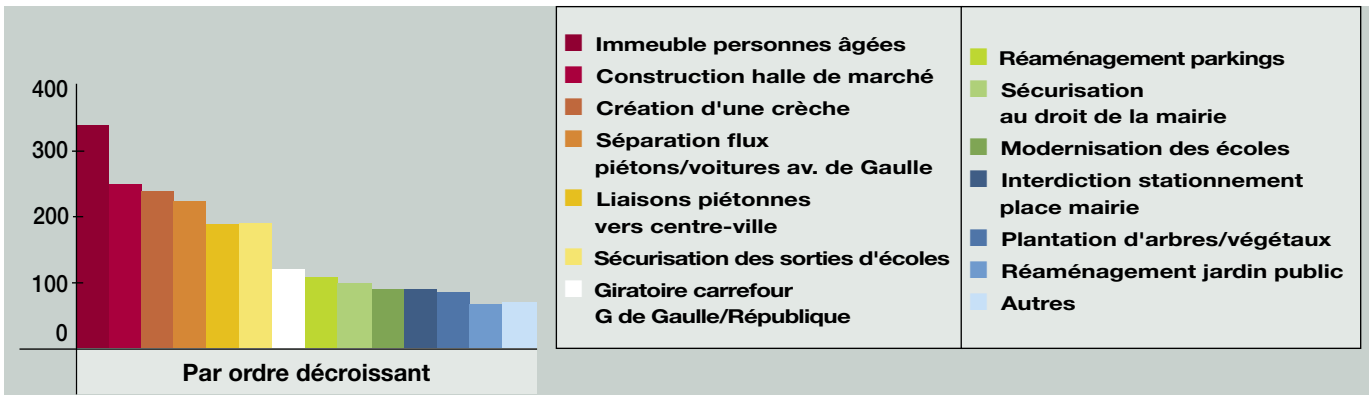

Les projets prioritaires

C'est un véritable plébiscite pour offrir à nos aînés
des logements adaptés en centre-ville. Aussi, ce
projet devient prioritaire même s'il ne dépend pas
directement de la Ville. C'est la confirmation que
vous attendez, une halle de marché, une crèche
et des liaisons piétonnes avec le centre-ville.
Enfin la sécurisation des sorties d'école
et le giratoire du carrefour du G. de Gaulle avec
l'avenue de la République sont également attendus.

NOUVEAU !
Rencontres lectures à la bibliothèque

Cette idée de rencontres lectures était en germination dans les esprits de l'équipe de la bibliothèque depuis quelques mois.

M. Dominique BETTINI avait lui aussi cette idée de rencontres lectures où les gens pourraient partager leurs coups de cœur, leurs bonheurs de rencontre avec le livre.

Parce que le plaisir de lire est communicatif, Ghislaine, Jeannine et Dominique vous donnent donc rendez-vous tous les premiers mardis du mois pour découvrir, partager, échanger, autour de… nos amis les livres, tout cela dans une ambiance amicale et détendue.

Si vous voulez consommer sans modération, vous délecter, partager ou tout simplement écouter, inscrivez-vous sans tarder (15 personnes maximum) à la Bibliothèque au 02 48 23 52 65.

LIRE EN FÊTE 2005
Les raconte-tapis

Un tapis, une histoire, un livre… inspiré par un conte ou un album jeunesse, l'artiste plasticien choisit des tissus de texture et de couleurs variées et de fil en aiguille, un raconte-tapis voit le jour…

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale du Cher, la Bibliothèque de St-Doulchard propose à tous, du 15 octobre au 12 novembre 2005, une exposition mettant en lumière un concept original de promotion de la lecture : **Le raconte tapis.**

Cette exposition est constituée de panneaux explicatifs sur l'action pédagogique, des photos de diverses animations ayant eu lieu à la Bibliothèque (qui dispose de 4 raconte-tapis) avec les scolaires, le Relais Assistantes Maternelles, la halte-garderie.

Ce concept est né dans le Cher et Eric HAMMAN, fils de la créatrice des raconte-tapis M^{me} Clothilde HAMMAN FOUGERAY, animera "une racontée" **le samedi 15 octobre après-midi.**

Comme à l'accoutumée, l'équipe de la Bibliothèque s'est mise en quatre, enfin en cinq !!! (Sylvie, Ghislaine, Jeannine, Catalina, Elodie) et a concocté un concours ayant pour thème : "les personnages du petit peuple" (gnomes, lutins…). Ce concours est ouvert à tous (enfants, adultes - individuels ou en groupe - inscrits à la bibliothèque et/ou demeurant sur la commune). Les personnages doivent être fabriqués en pâte à modeler, en terre, ou en pâte à sel.

Pour de plus amples détails sur le règlement de ce concours, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la Bibliothèque au 02 48 23 52 65.

CONTES DE NOËL
Mercredi 21 décembre 2005

Avec la participation de la conteuse Sophie KLUZEK qui "raconte des histoires parce que les histoires aident à vivre. Avec les contes s'ouvrent les portes d'un monde merveilleux, où tout devient possible, où chacun trouve en lui inspiration et courage…"

- **Pour les 3-5 ans, le matin,** spectacle d'environ 50 mn de contes et 20 mn de bal chanté où les enfants et les parents seront invités à participer.

"Il faut sauver Noël"

Itakou, le petit caribou s'inquiète : il fait si doux que le Père Noël hiberne ! Il part chercher Grand Froid pour le réveiller. D'arbres en animaux et de chansons en génies, il fera en chemin d'émouvantes rencontres…

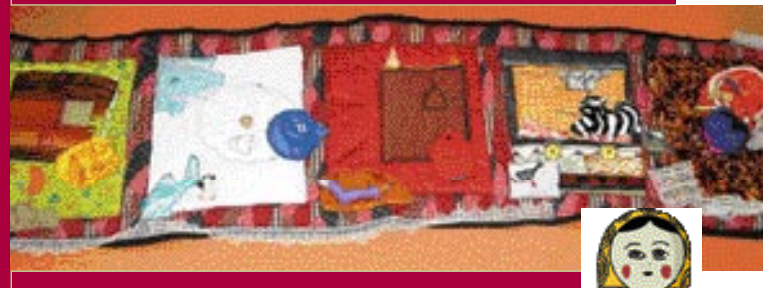

- **Pour les 6-12 ans, l'après-midi,** spectacle d'environ 1 h de contes et 30 mn d'atelier chanson ou bal chanté…

"Noël des pays de l'est"

Sombres forêts de sapins, princesse belle comme le jour, roi cruel, petite souris affamée… sous le blizzard glacé, à cœur vaillant rien impossible !

AGENDA

NOVEMBRE

- **Samedi 5 et dimanche 6**
  Hôtel de Ville
  Exposition Atelier de dessin et de peinture du Centre de Loisirs
- **Mercredi 9**
  Hôtel de Ville - 18 h 30
  Conseil Municipal
- **Vendredi 11**
  Monument aux Morts - 11 h
  Commémoration - Armistice 1918
- **Lundi 14 au Jeudi 17**
  Centre Socio Culturel
  Bourse aux vêtements d'hiver et jouets
  Association des Familles Dolchardiennes
- **Vendredi 18**
  Salle du Centre Sportif - 20 h 30
  CIELECRAN - Patricia KASS
- **Samedi 19**
  Centre Socio Culturel - 20 h 30
  Election Miss St-Doulchard
  Organisée par le Comité des Fêtes
- **Jeudi 24**
  Centre de Loisirs - 15 h
  Thé dansant. Organisé par le C.C.A.S.
- **Vendredi 25 et Dimanche 26**
  Commerçants
  Collecte nationale pour la Banque Alimentaire. Organisée par le C.C.A.S.
- **Samedi 26 au Dimanche 4**
  Centre de Loisirs - 5ème Salon Artistique

DÉCEMBRE

- **Vendredi 2**
  Téléthon
- **Samedi 3 et Dimanche 4**
  Centre Socio Culturel
  Rifles. Organisées par l'Association Paroissiale
- **Dimanche 11**
  Foyer Logement - 10 h à 18 h
  Brocante. Organisée par l'Association du Foyer Logement
- **Mercredi 14**
  Hôtel de Ville - 18 h 30
  Conseil Municipal
- **Vendredi 16**
  Salle Centre Sportif - 20 h 30
  CIELECRAN - Karaoké géant interactif en direct
- **Lundi 19 au Vendredi 30**
  Centre de Loisirs
  Enfants de 3 à 13 ans
- **Vendredi 31**
  Centre de Loisirs
  Réveillon de la St-Sylvestre.
  Organisé par le Comité des Fêtes.

JANVIER

- **Dimanche 8**
  Centre Socio Culturel - 15 h
  Galette des Retraités.
  Organisée par le C.C.A.S.
- **Dimanche 8**
  Centre de Loisirs
  Galette des Rois. Organisée par la FNACA
- **Mercredi 11**
  Centre Socio Culturel
  Galette des Associations
- **Dimanche 15**
  Centre de Loisirs
  Galette des Rois. Organisée par l'U.N.C.
- **Samedi 21**
  Centre Socio Culturel - 20 h 30
  Soirée dansante. Organisée par le Handball de St-Doulchard
- **Jeudi 26**
  Centre Socio Culturel
  Galette des Rois. Organisée par l'Amicale des Retraités Michelin
- **Samedi 28**
  Centre Socio Culturel
  Rifles. Organisées par l'Ecole de musique SCHERZO

MOTS CROISÉS

SAINT-DOULCHARD - Le magazine
Le trimestriel d'Information municipale
N°9 - OCTOBRE 2005

- **Directeur de publication :** Daniel BEZARD
- **Rédaction :** Bernard BOLZAN
- **Photos :** Richard BOUDET et Marie JAURAND
- **Conception et réalisation :** Kéops Concept
- **Impression :** Imprimerie Rapide
- **Tirage :** 4 200 exemplaires

Imprimé sur du papier recyclé.

SOLUTIONS GRILLE MAG N°8

HORIZONTALEMENT :
I ATMOSPHERE
II NEURONES - L
III TR - PN - T - GE
IV IRRADIES - M
V MEDIATRICE
VI OS - LG - ORAN
VII UTILE - GOUT
VIII SR - E- SETE
IX SE - USINE - U
X ESCRIME - AS

VERTICALEMENT :
1 ANTIMOUSSE **2** TERRESTRES
3 MU - RD - I - C **4** ORPAILLEUR
5 SONDAGE - SI **6** PN - IT - SIM
7 HETEROGENE **8** ES - SIROTE
9 R - G - CAUE - A
10 ELEMENT - US

HORIZONTALEMENT *Réponses dans le prochain numéro*

I A Saint-Doulchard, par des travaux on en a remplacé beaucoup. **II** Hausse ou disciple - Ville de Brice notamment. **III** Manche au tennis - Début d'adieu - Lettres de rôle. **IV** Tout compris - Fleuve côtier ou tube - Le nez familier. **V** Il en est de charmantes. **VI** Lieux d'aisance. **VII** Il vaut mieux les mettre de son côté - Après bis. **VIII** Dans le désordre : régime sec. **IX** Un tiers d'anis - Toujours bon chez maître Capelo. **X** Modèle d'Audi - Chez le notaire par exemple. **XI** Débuts de jeux qui vont avec le III horizontal.

VERTICALEMENT

1 Ceux de l'école ont été refaits à neuf à Saint-Doulchard. **2** Une fée pour laquelle la commune a fait des travaux. **3** Habille - Pas la moitié mais un autre. **4** Raccourci postal pour la proximité - Habit - L'aventure au début. **5** Note - Très gros. **6** Souffle sur le feu - double dans l'accès. **7** La fin anglaise - Deux tiers d'air - La fine anglaise. **8** Gai participe - Premières liaisons pour Costes et Bellonte. **9** Petite boîte où l'on peut mettre ce qui suit - Dans la boîte qui précède. **10** Ce que la commune a fait de ceux du 1 vertical.

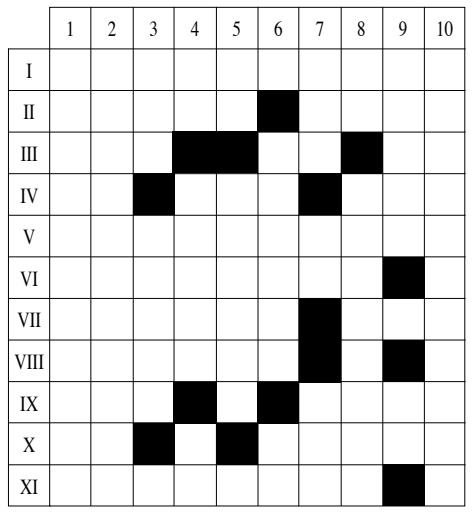

L'ÉCOLE DE NATATION
a repris ses activités

Le responsable du centre nautique vous fait découvrir l'école municipale de natation :

Le directeur du centre nautique, Patrick Aubrun, vous fait découvrir l'école de natation municipale : "*L'école a trois buts essentiels, la découverte de l'eau et la mise en confiance de l'enfant, l'apprentissage des quatre nages, puis le perfectionnement. Ces étapes se franchissent toujours par des excercices ludiques, adaptés au niveau de chaque enfant, sans esprit de compétition*".

L'école fonctionne tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 9 h à 12 h. L'enfant a le choix entre quatre créneaux de 45 minutes, de 9 h à 9 h 45, de 9 h 45 à 10 h 30, de 10 h 30 à 11 h 15 et de 11 h 15 à midi. Dans chaque créneau, deux groupes sont formés, celui des nageurs et celui des non-nageurs. "*Cette grande souplesse de fonctionnement permet à chaque enfant de s'adapter facilement et en douceur*". Un contrôle des présences est effectué à l'accueil au début de chaque créneau horaire.

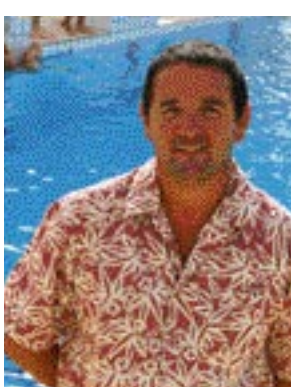

Trois éducateurs sportifs sont présents : Patrick Aubrun, Jacky Piffault et Dominique Kajdan. L'école de natation est réservée aux enfants de Saint-Doulchard.

Conditions d'inscription : être âgé de sept ans dans l'année scolaire ; fournir un justificatif de résidence, un certificat médical de non contre-indication, et une attestation d'assurance responsabilité civile.

Coût pour l'année : 22 euros.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au centre nautique au 02 48 70 92 00.

INFO *Créabus*

Un an déjà, le moment de faire le bilan !

Depuis sa mise en service le 30 août 2004, 1 388 personnes se sont inscrites comme utilisateurs potentiels du transport à la demande.

En un an Créabus a effectué 11 388 voyages et parcouru 34 244 km. C'est le mardi que Créabus est le plus demandé et le nombre maximum de personnes transportées en une seule journée a atteint 87 voyageurs.

Le pic de fréquentation se situe au mois de juin entre 12 et 14 heures, puis juillet et août enregistrent, comme habituellement, une baisse de fréquentation.

Divers aménagements ont été réalisés pour mieux répondre à la demande des utilisateurs, en particulier l'arrêt "Bibliothèque" a été remis en service à la demande des personnes concernées.

C'est, pour une première année de fonctionnement, un beau succès de ce mode de transport qui permet à une nouvelle clientèle de profiter des transports en commun, en particulier sur toute la partie Ouest de notre commune qui auparavant n'était pas desservie.

INFO *Sociale*
Aides aux personnes défavorisées et aux anciens

Pour bénéficier des aides attribuées par le Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité de la Ville de Saint-Doulchard, les personnes concernées sur la Commune sont invitées à se faire inscrire avant le 25 novembre 2005 à la Mairie auprès du Service population.

• **Colis aux personnes agées :** A l'occasion de Noël, un colis sera distribué à toutes les personnes domiciliées dans la Commune, qui ont, ou auront, 75 ans et plus au 31 décembre 2005. Les nouvelles personnes concernées qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale de la commune doivent s'inscrire en Mairie.

• **Aide au chauffage :** Pour les personnes âgées (60 ans et plus) disposant de faibles ressources un chèque service "ENERGIE" sera distribué. Les ressources ne doivent pas être supérieures au minimum vieillesse, soit 7194,00 € par an pour une personne seule et 12905,38 € pour un ménage.

• **Noël des chômeurs :** Une aide exceptionnelle aux demandeurs d'emploi sera accordée à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les foyers dolchardiens dont les ressources sont égales ou inférieures au Revenu Minimum d'Insertion (RMI), soit 425,40 € pour une personne et 638,10 € pour deux personnes, bénéficieront d'un chèque service ainsi que chaque enfant mineur à charge. Renseignements en mairie.

• **Galette des retraités :** La municipalité de Saint-Doulchard et le Centre Communal d'Action Sociale invitent les personnes retraitées de la commune à partager la galette des Rois le Dimanche 8 janvier au Centre Socio Culturel à 15 heures. Pour les déplacements un mini-bus sera mis à disposition à 14 h 30 et 19 h. Les personnes intéressées par ce transport sont priées de se faire inscrire à l'accueil de la mairie avant la fin de l'année 2005.

• **Thé Dansant :** Le prochain Thé Dansant organisé par le Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le Jeudi 24 novembre 2005 à partir de 15 h au nouveau centre de loisirs à Saint-Doulchard avec l'orchestre Pascal Bourg (Rétro, musette et variétés). Les suivants sont prévus les 9 février 2006 et 25 mars 2006.

LA PAROLE À L'OPPOSITION
Liste : Saint-Doulchard Avenir

En cette rentrée, nous tenons à faire une mise au point quant au feuilleton dolchardien de l'été. Jusqu'à présent, nous n'avions pas voulu intervenir dans le conflit qui oppose le Maire aux employés municipaux. Notre souci était de ne pas envenimer le débat et nous regrettions que les choses prennent une telle ampleur. Mais, la lettre avec en-tête de la Mairie, non signée, distribuée dans les boîtes à lettres de Saint-Doulchard nous a contraint à réagir dès juillet par voie de presse.

Le fait que le ou les auteurs de cette lettre anonyme laissent penser que l'ensemble de la Municipalité est derrière Monsieur le Maire est parfaitement inexact. Bon nombre de conseillers municipaux de la majorité et nous-mêmes ne partagent pas l'analyse faite de la situation et moins encore les méthodes employées. En effet, les façons de traiter ce désaccord ne sont pas flatteuses pour ses auteurs : calomnier un responsable syndical, qui ne fait qu'exercer honnêtement le mandat pour lequel il a été élu, tenter bien grossièrement de mobiliser le personnel contre les personnes mises en cause... voilà des méthodes d'un autre âge... Vouloir opposer le Directeur des Services et les chefs de services contre certains employés afin de mieux les déconsidérer est détestable mais malheureusement habituel ; comment peut-on en arriver à une telle violence dans les propos... alors que, la faute d'être arrivé cinq minutes trop tôt au dépôt, ne méritait qu'une remarque du chef de service ? Etait-il opportun de lancer immédiatement une procédure disciplinaire et d'opérer une retenue sur salaire de l'ordre de 20% sur les primes pendant 6 mois ? C'est une mesure incompréhensible hors de proportion. Nous demandons à Monsieur le Maire de faire preuve de bon sens et d'annuler ces décisions cœrcitives envers les "coupables", ce qui serait une décision plus intelligente… Rappelons que la colère du syndicat à propos de ce conflit survint alors que le scandale concernant le couple de gardiens du Château de Varye (embauché par le Maire, soumis à des modifications de contrat puis obligé après quelques mois de quitter les lieux sans ménagement) était lui aussi bien présent dans les esprits…

Liste : Unis pour Saint-Doulchard

Coordonnées des conseillers municipaux "Unis pour Saint-Doulchard"

Mme ESTEVE Laurence
31 rue des Bourdonnes
Tél. : 06 03 09 13 90

Mme BEDU Sylvie
356 route de Berry-Bouy
Tél. : 06 83 19 41 87

M. FRELAT Régis
3 chemin du Pré d'en Haut

M. SERRE Jean-François
2 chemin des Poupées

RÉPONSE DE LA MAJORITÉ
Le conflit syndical sur la place publique !

Etant donné les propos inexacts avec la mise en cause du Maire, la Majorité Municipale a demandé exceptionnellement un droit de réponse.

Manipulation : l'opposition "Saint-Doulchard Avenir" sort le grand jeu !

Comme à leur habitude, profitant de leur tribune, J.P. Pecqueur et V. Savani Conseillers municipaux de l'opposition (liste Saint-Doulchard Avenir), multiplient les prises de position politiciennes allant dans ce numéro jusqu'à reprendre des éléments inexacts d'un tract syndical récemment diffusé dans les boîtes à lettres.

L'exactitude des faits.

Sur la forme : Si ! La lettre que nous avons diffusée avec en-tête de la Mairie peut être clairement identifiée, en effet le courrier est signé "la municipalité", et c'est un terme couramment employé qui désigne le Maire et les Adjoints. **Non !** "La municipalité" ce n'est pas l'ensemble des élus, à ne pas confondre avec "l'assemblée municipale".

Sur le fond : Concernant les affirmations reprises dans la "mise au point de Saint-Doulchard Avenir", elles pourraient être toutes démenties, mais nous ne souhaitons pas rentrer dans ce débat politicien.

Un véritable débat démocratique.

Encore une fois, si chacun dans cette tribune dispose d'une grande liberté d'expression, pour autant les propos qui excèdent l'exercice d'une tribune politique vont à l'encontre du débat démocratique. Nous sommes élus pour être au service de tous les Dolchardiens, en défendant leurs droits et leurs intérêts dans un esprit démocratique. Et la mise sur la place publique de propos inexacts, qui touchent le fonctionnement de notre collectivité, avec la mise en cause du Maire et du Conseil Municipal va à l'encontre de ce débat démocratique.

La Majorité Municipale

NOUVELLES ENTREPRISES ET NOUVEAUX SERVICES

• Des ressources supplémentaires

L'arrivée d'entreprises est un accélérateur économique pour la zone d'activité comme pour la ville. Car si c'est dans les caisses de la Communauté d'agglomération que va tomber la taxe professionnelle, pour la ville ce sont des recettes nouvelles de taxe sur le foncier bâti qui nous reviennent intégralement.

Ces recettes participeront ainsi au financement des investissements publics prévus dans la commune et nous permettront de limiter la pression fiscale avec des hausses des taxes locales inférieures à l'inflation. C'est pourquoi, même si le développement économique est de la compétence de Bourges Plus, nous attachons toujours une attention particulière à l'accueil et au développement des entreprises sur notre commune.

En outre, les entreprises locales créent des emplois de proximité et leurs employés sont consommateurs de services présents sur la ville.

• Des services supplémentaires

De nouveaux services sur notre Commune sont des éléments déterminants pour la qualité de vie des Dolchardiens qui trouvent à leur porte tout ce dont ils ont besoin, avec une possibilité de concurrence dans le choix des entreprises.

Mais, nous le rappelons, nous ne voulons pas pour autant d'un développement à tout prix, mais au contraire un développement mesuré en favorisant, avec la maîtrise du foncier, l'installation d'entreprises sur notre territoire qui respectent certains critères de qualité tels que : mesures contre les nuisances, architecture, environnement, aménagements…

• De nouvelles entreprises arrivent !!!

Bienvenue à Saint-Doulchard aux nouveaux arrivants…

Zone du Détour du Pavé

En façade de la Route d'Orléans, à côté de HUNDAI, **la Miroiterie MARUT**, en provenance de la Zac du Sancerrois, s'installe. Elle fabrique vitrages, fenêtre PVC, miroir... A côté, en cours de construction, **LE PETIT FORESTIER**, un établissement de location de véhicules frigorifiques.

Dans l'îlot central arrivent :

- l'**atelier protégé du GEDHIF** actuellement implanté sur Asnières.
- L'entreprise **PACE**, activité Bâtiment Gros Œuvre Maçonnerie, qui déménage de la ZAC des Danjons pour la ZAC du Détour du Pavé.
- A l'entrée côté RN 76, à côté de F.A. Berry, implantation de **KDI NOZAL** actuellement implantée avenue de la Prospective (angle route de Méry-es-Bois), qui exploite un négoce de ferraille armatures, poutres pour le bâtiment mais aussi de la vente d'appareils sanitaires (Hall d'exposition).

Bordure départementale route d'Orléans

Les anciens Etablissements de SECC ont été vendus à une Entreprise d'entrepôt de matériaux du Bâtiment (**MELIN MATERIAUX**). L'entreprise **TPB DU CENTRE** quitte Trouy Nord pour venir s'installer en face la Zone du Détour du Pavé au lieu dit La Pature des Petits Rogerets. Cette entreprise est connue pour son activité dans le secteur Travaux Publics et Bâtiment Gros Œuvre.

Bordure de la RN 76

Les bâtiments des concessions automobiles sont sortis de terre, les constructions sont de qualité par leur forme et leurs matériaux (grandes surfaces vitrées). Les garages **BMW**, **AUDI**, **VOLSWAGEN**, **SKODA**, venant respectivement de l'avenue de la Prospective et de la Route de la Charité, doivent ouvrir leurs portes à Saint-Doulchard à compter de décembre 2005.

Dans ce même lotissement, sur une parcelle à droite de l'accès, la jardinerie **VILMORIN** va démarrer ses travaux de construction et devrait ouvrir ses portes au 1er semestre 2006. Et entre Peugeot et Décathlon, implantation de **VULCO PNEUS** société de négoce et prestataire de service en matière de pneumatique actuellement résidant aux Danjons.

Souvenirs des vacances d'été

Vous avez fait le plein d'activités.

Beau succès pour les activités d'été qui ont toutes affiché complet, en juillet et en août.

Côté sport, la formule mise en place depuis longtemps fonctionne toujours bien.

Côté stages et sorties, on a varié les plaisirs et innové.

Fête de la pêche

à l'étang de l'Épinière.

Succès de la fête nationale

Des milliers de Dolchardiens sont venus célébrer la fête nationale avec un premier rendez-vous sur le coup des 22 heures, dans le parc de l'Hôtel de ville où le centre franco-portugais offrait une splendide représentation de son folklore. Sur ces rythmes endiablés, un long cortège d'enfants et d'adolescents tenant des lampions et d'adultes amusés a pénétré dans l'enceinte du stade des Verdins pour y suivre le toujours magnifique spectacle pyrotechnique. La température était encore douce quand tout le monde s'est retrouvé sur le parking du stade pour le traditionnel bal populaire. L'orchestre D. Sinclair a enflammé la foule en interprétant des morceaux latinos chauds, très chauds…

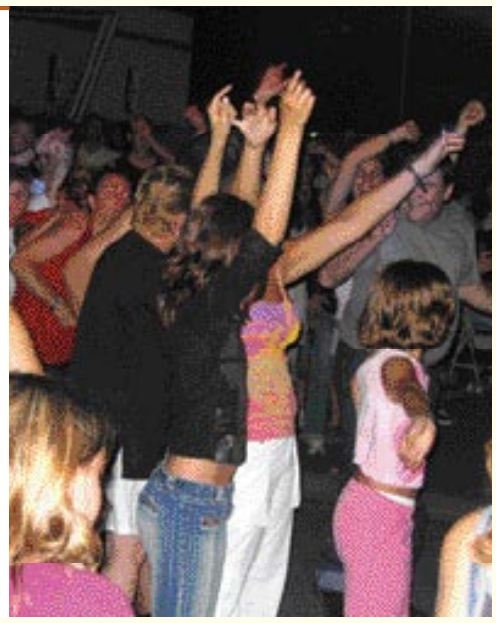

Félicitations

aux jeunes gymnastes pour leur participation aux championnats de France.

Remise

des cartes postales par M. le Maire à l'Atelier Broderie.

Pétanque

Dimanche 26 juin, Grand prix de la ville de Saint-Doulchard organisée par l'association Saint-Doul Pétanque.

LES TEMPS FORTS DE LA VIE DOLCHARDIENNE !

Vélo

Sortie en Italie de l'Association Saint-Doulchard Cyclos.

Des équipiers d'intervention modèles

Trente-neuf employés municipaux ont suivi avec attention et motivation les cours de secourisme dispensés en avril dernier par des formateurs issus des pompiers. Félicitations à tous les lauréats qui se sont vu offrir, un diplôme d'attestation de stage d'"équipier 1ère intervention" avant de partager avec les élus et responsables des services concernés, le verre de l'amitié.

Concert du 26 juin

Concert des Chœurs de Varsovie à l'église de Saint-Doulchard.

Fête de la Musique

Les enfants de l'école des Verdins en représentation dans le jardin de l'Hôtel de ville.

Anniversaire

Le 1er semestre 2005, double anniversaire pour M. ORTEGA qui fêtait ses 95 ans et sa première année de vie au foyer logement.

Anniversaire

Le 22 septembre 2005, Mme LABARBE, entourée de sa famille fêtait ses 106 ans, après avoir vécu plusieurs années chez sa fille à Saint-Doulchard, elle réside depuis juin 2005 à la maison de retraite, rue Taillegrain à Bourges.